

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

cerfa

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette dernande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité environnementale	
Date de réception : OS feines 2018	Possier complet le : 19 Leu n'es la 18	N° d'enregistrement : \$ 974 . 12, 17, 194
	1. Infilvie dw.projet	
HELISURFACE DU CHAMP DE F	OIRE	
2. ldentification d	ı (ov des) maitle(s) d'avvrage ov dv (ov des)	pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique Nom THIEN AH KOON	Prénom André	
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale	COMMUNE DU TAMPON	
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale		State Charles from the Charles and Charles are considered to the Charles and C
RCS / SIRET 219 740 22	2 <u> 00019 </u> Forme juridique	7210 Commune / APE 8411Z APG
Joigne	ez à votre demande l'annexe obligatoire	ne1
3 Calégorie(s) applicable(s) du table	au des seuils et critères annexé à l'article R 1 dimensionnement correspondant au projet	
N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard de (Préciser les éventuelles rubriques issues d'a	s seuils et critères de la catégorie utres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
(8) AERODROMES	Construction d'un aérodrome dont la pi fait moins de 2 100 mètres	
	(critères du décret 2016-1110 du 11 aoi	it 2016 modifiant le R. 122-2)
		, in the second
	4: Caracterisliques générales du projet	
	laire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du	ı formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les éven	iveis fravaux de demoirion NE) pour hélicoptères + aires de stationnem	ont + dispositif do sécuriostico +
système de récupération des hydrocarb		ent / dispositif de securisation +
A minima, aménagement d'une aire enç A maxima cette aire serait recouverte d	jazonée 'une couche en béton (20 cm d'épaisseur en	viron)
Pas de travaux de démolition		

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

Développement économique, selon 2 axes

- 1/ Développement touristique des Hauts du Tampon, de la Ville, de la Réunion > Démocratiser l'accès à la découverte de paysages par l'hélicoptère
- 2/ Développement de la filière de transport héliportés > Favoriser le désenclavement de certaines zones dont l'accessibilité est rendue ardue de par leur relief

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux

- Dégagement de la zone au regard de l'aéronautique (arbres, obstacles divers)
- Désengazonnement de la zone et mise à niveau légère du terrain
- Marquage au sol + réalisation d'une couche bitumée si nécessaire
- Peinture au sol
- Installation de manches à air (homologuées)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les modalités de gestion et d'exploitation de l'aérodrome seront à préciser à la lumière des rendus de l'étude de faisabilité (lot économique).

Il serait probablement envisageable de positionner un prestataire spécialiste (ou pas) sur la gestion de la plateforme, gestion type DSP.

Toute compagnie d'hélicoptère + services publics seraient invités à utiliser l'hélistation, sous condition de redevance (convention d'occupation)...

	nistrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera mentale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autoris	
Inscription sur liste ministérielle		
cf. procédure communiquée lors d du 2 novembre 2017	le la réunion du 21 septembre 2016 en Sous Préfe	cture + courrier du DEAL en date
	u projet et superficie globale de l'opération - préciser l	
Gra	indeurs caractéristiques	Valeur(s)
Au plus, au sol, une aire de 100 m Cf. plans de l'étude aéro du BET l	n x 100 m (compris stationnements) PACIFIC HELICONSULT	mètres
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques¹ Long°_	_'"_ Lat°'"_
LE TAMPON	Pour les cafégories 5° a), 6° a), b)	
Plaine des Cafres	et c), 7°a, 9°a),10°,11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du	
27ème	code de l'environnement :	
Champ de Foire	Point de départ : Long ° _	*"_ Lat°*"_
· ·	Point d'arrivée : Long ° _	_'"_ Lat ^'"_
Etude aéro : Pt GPS CDF 7	Communes traversées :	
	i i	•
4.7 S'agit-il d'une modification/exte 4.7.1 SI oui, cette installation environnementale ? 4.7.2 Si oui, décrivez sommairer différentes composantes de voi indiquez à quelle date il a été c	re projet et	Oui 🔘 Non 🔞

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5: Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagee

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html. Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zöne naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	O		Type II 040030024 Hauts du Tampon et de l'Entre Deux Numéro régional : 008 70000
En zone de montagne ?	O	۵	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		O	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		0	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	П	O	(Rmq : PNR aire d'adhésíon, mais non adhérent)
Sur un ferrifoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	D	O	• ·
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		9	(Rmq : Cirques, pitons, remparts UNESCO)

	Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	
	Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	۵	O	PPRN inondation et mouvement de terrain approuvé le 20 octobre 2017 PPRT approuvé 31 octobre 2016
	Dans un site où sur des sols pollués ?	D	O	
	Dans une zone de répartition des eaux ?			
	Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?		X	·
	Dans un site inscrit ?		X	
	Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
	D'un site Natura 2000 ?		O	
-	D'un site classé ?		O	

A La projet enviragé est il grapo tible d'aveix les insidences petroles griventes 2	

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Incider	nces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	D	Ø	
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		Ø	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	Est-il excédentaire en matériaux ?		O	
•	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?	a		
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des idégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	۵	0	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site?		O	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		O	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		0	·/
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		0	
Risques	Est-II concerné par des risques naturels ?		O	
	Engendre 1 il des risques sanitaires ? Est-Il concerné par des risques sanitaires ?		0	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	0		
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	0		

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		0	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	©		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		0	-
	Engendre-t-II des rejets dans l'air ?	O		
	Engendre-1-II des rejets liquides ? Si oui, dans quel milleu ?		©	
Emissions	Engendre-f-il des effluents ?		•	
	Engendre-1-II la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		Ø	-

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		0	
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	۵	O	
6.2 Les incide approuvés	ences du projet identi ?	fiées c	IU 6.1	sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
and the contract of the contra	Non Si oui, décriv	vez lesc	quelles	
Incidences er	n termes de fréquenta	ition du	ı site ı	par la clientèle du projet du Parc du Volcan (accueil, signalisation,
	onnements à prévo			sation ou pas)
=> gestion de	différents flux de per	rsonne	S	
e.				
1				
e N				
A				
9				
i ajūjetė ir turi		11 Tue		
	nces du projet identifi Non 😰 Si oui, décri			nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
`¥ 				

6.4 Description, le cas échéant, des mésures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments):

Concertation avec les acteurs missionnés en la matière (Parc Natinal, SGH, Conseil Départemental, DSACOI...) pour co-construire une cellule de régulation des trajectoires, couloirs d'approche, mise à jour des cartes du ciel, fréquence de vols, horaires...

Un outil de régulation et de surveillance de ce type constituerait une première dans l'île et permettrait de recenser et diffuser les bonnes pratiques, d'apporter une expertise et des orientations quant aux potentielles problématiques liées à ce type d'équipement et d'activité.

Auto-evaluation ((acultatif)).
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Etude d'impact sonore à envisager mais étude environnementale complète non nécessaire car par de travaux prévus (aménagements légers) et dans une zone dont la réglementation est compatible avec ce type de projet (zonage POS).

8.1 Annexes obligatoires

	1 Milleves duligatories	
	Objet	
1	Document CERFA nº14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

<u>ar ann an am an an Aire an Aire an an an an Aire an Aire an an an an an Aire an Aire an Aire an Aire an Aire a</u>
Objet

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

×

Fait à

le, 15 janvier 2018

Signature